

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 666

Artikel: La solidarité et la crise
Autor: J.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 666 6 janvier 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

666

La solidarité et la crise

Le temps est venu où les idées simples n'ont plus guère d'utilité. Face aux difficultés économiques actuelles, les slogans de service sonnent plus creux encore que d'habitude. A gauche comme à droite. Monologues parallèles, impuissants à coller à la réalité.

D'un côté un patronat encouragé par la récession persistante et qui saisit sa chance de compenser ses coûts. L'arsenal des justifications techniques est bien fourni et les moyens de communications de masse nous ont rendu les termes familiers, donc mieux acceptables: cherté du franc suisse, tassement de la demande, taux d'intérêt élevé, etc. Ces arguments sont parfois justifiés; et dans d'autres cas, ils ne servent que de prétextes pour imposer la loi du plus fort, celle d'un patronat de droit divin, imbu de ses prérogatives, et qui n'admet de rendre des comptes à personne.

En face, des syndicats pris de court par la crise. Jamais encore le discours revendicatif n'a été aussi éloigné des résultats concrets. Aux exigences de réduction de la durée du travail et de pleine compensation du renchérissement répondent les ukases patronaux motivés par la logique économique. Aux appels à la solidarité des travailleurs des différentes branches et régions, des secteurs public et privé, fait écho le chacun pour soi.

Les syndicats ont tenu leur rôle en période de prospérité. Plus de richesse produite, et plus de salaires et de prestations sociales distribués: le mécanisme était simple. La récession durable que nous connaissons met en échec les stratégies et les discours de l'expansion; elle met surtout à nu le pouvoir véritable des syndicats en Suisse, ce pouvoir

d'autant plus nécessaire en période d'austérité, lorsque les cartes sont redistribuées, lorsque les plus faibles dans la société sont les premiers touchés.

Les 35 000 fonctionnaires réunis à Berne ont pu faire illusion. Le Parlement n'a pas cédé. Mais que dire des parlementaires de la gauche, muets devant la défaite?

Le refus d'une revendication légitime — la semaine de quarante-deux heures — justifiait-il l'absence d'une requête alternative, d'un compromis partiel, en faveur des CFF et des PTT par exemple?

Il faudrait aussi parler des secteurs et des entreprises où les salaires sont réduits d'autorité (les employés passent un à un à la direction et la décision reste confidentielle), des régions où les travailleurs ne voient pas avec trop de tristesse la fermeture d'un atelier concurrent: une chance que leurs postes de travail à eux subsistent un peu plus longtemps. Là, les syndicats sont pratiquement absents. La peur au ventre est par contre bien présente.

Dans un tel climat, la solidarité doit prendre une autre signification. Pourra-t-on encore «mobiliser» sur des revendications générales, identiques pour le fonctionnaire genevois, l'horloger de

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Merci pour 1983!

On ne le dira jamais assez: merci à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà renouvelé pour un an leur bail avec «Domaine Public»; leur confiance nous permet d'envisager les mois qui viennent sans problèmes de survie. C'est énorme et cela nous conforte dans nos projets de développement du journal.

La solidarité et la crise

Tavannes, l'infirmière de Delémont et le métallo de Winterthour? La pleine compensation du renchérissement pour celui dont le travail est garanti n'aide en rien celui qui d'un jour à l'autre peut perdre son emploi; il ne faut donc pas attendre de ce dernier, pris à la gorge, qu'il manifeste sa solidarité.

Nous sommes entrés, et probablement pour longtemps, dans une période d'austérité (jusqu'à quand la gauche sera-t-elle effrayée par cette réalité et laissera-t-elle à ses adversaires/partenaires sociaux le monopole de l'action dans cette situation?). C'est dire que de nombreux emplois vont encore disparaître — et le slogan dérisoire «arrêtez les robots, on aura du boulot» n'y changera rien. C'est dire aussi que le niveau de vie va probablement baisser.

Dans une perspective syndicale, l'austérité assumée impose d'agir vite et fort dans trois directions:

— *Une solidarité qui met toutes les ressources disponibles, toute la mobilisation nécessaire pour la défense des plus défavorisés (indexation en priorité aux bas salaires, réduction plus substantielle de la durée du travail pour les fonctions les plus pénibles, soutien à ceux dont les conditions de travail sont aggravées sans justification économique).*

— *Une évidence: l'importance d'un droit effectif de participation. L'austérité peut n'être qu'un prétexte; le droit à une information complète sur la situation de l'entreprise et sur ses projets est donc un préalable indispensable à un pouvoir de négociation digne de ce nom.*

— *Une politique industrielle syndicale: un programme, des idées pour faire face. L'austérité impose des économies. Mais les économies, ce ne sont pas seulement des coupes budgétaires, ce sont surtout des investissements productifs et créateurs d'emplois. Qu'on pense seulement aux économies d'énergie possibles... Là, c'est à terme le contenu du travail qui est visé.*

J. D.

SOCIÉTÉ

Place de l'enfant: côté pile et côté face

La place de l'enfant dans la société est tributaire de deux lignes de force parallèles: il y a une bienveillance générale, bien sûr; mais cette bienveillance est liée à toujours plus d'inégalités concrètes.

Ces deux versants ne m'ont jamais autant frappé que lors d'un récent visionnement d'un film sur l'adoption internationale à la Mission du Canada. L'adoption dans son principe postule en effet deux mentalités antagonistes dans la vision de l'enfant: d'un côté le parent naturel qui abandonne, de l'autre le parent adoptif qui accueille. L'adoption internationale, parce qu'elle relie des mentalités et des milieux familiaux opposés, opère et illustre

jusqu'à la caricature ce clivage du sentiment de l'enfant.

Revenons au premier versant du sentiment de l'enfance: la bienveillance. Elle se traduit par le fait que la société secrète en permanence un projet pour l'enfant: l'enfant se trouve en fait placé au centre des relations affectives du couple et il est institué allocataire de toute une série de biens tant matériels que symboliques. On trouve une analyse documentée de cette place privilégiée de l'enfant dans le récent ouvrage publié sous la direction de Jean Kellerhals, «Mariages au quotidien» (P.-M. Favre éditeur, chapitre V notamment).

UN RÔLE CENTRAL

L'enfant joue un rôle central, non pas seulement parce que les parents le veulent ainsi au niveau de

leurs motivations affectives (enfant = miroir du «nous-couple» comme dit Kellerhals), mais surtout parce que l'histoire récente a façonné puis favorisé l'émergence définitive de la fonction affective de l'enfant, mettant en retrait puis supplantant même ses autres fonctions économiques, de lignage ou d'identité statutaire.

Ce sentiment de l'enfant constitue également la pierre angulaire idéologique de la révision récente du droit civil de la filiation. Jamais un courant d'idée dominant n'aura trouvé accueil plus favorable dans une loi, se répercutant même dans plusieurs lois cantonales par le truchement assez coûteux du droit social aux avances sur pensions alimentaires.

LE RETOUR DU BALANCIER

L'esprit de réforme a atteint son point culminant et la période qui s'ouvre voit déjà le balancier retourner sur l'autre versant, celui des inégalités réelles de l'enfant.

L'enfant et la récession. Les désordres ont surgi dans deux champs en particulier pesant lourdement sur les moins de vingt ans: le système éducatif et son cortège de sélections d'une part, la réduction de toutes sortes de prestations visant à combattre les inadaptations d'autre part.

L'enfant de six ans qui entre aujourd'hui à l'école primaire a devant lui un tel amoncellement de handicaps sélectifs qu'il vaut mieux ne pas anticiper son avenir professionnel. La perspective de «goulets d'étranglement» inévitables et traumatisants apparaît comme un lourd tribut à payer au système dans son ensemble, même si la vague démographique se tasse fortement depuis trois ans.

La crise économique et la «décrue des prestations sociales» vont d'autre part frapper toute une population marginale qui avait pris le pli, dans les années septante, de compter sans trop s'en rendre